

UNIVERSITÉ  
**PARIS8**  
VINCENNES-SAINT-DENIS

**CRJP8**

# L'EUROPE AU DÉFI DES AUTONOMIES : L'EXEMPLE CATALAN

Modératrice : Saïda El Boudouhi,  
Professeure de droit public (CRJP8)



**Jeudi 16 mars 2023,  
de 10h à 12h30**  
**En visioconférence**

**Inscription en ligne**



<https://forms.gle/2y3r9tuAQsPmuiLT6>

Les coordonnées de connexion vous  
seront envoyées le mercredi 15 mars

# MARIA LACUEVA LORENZ

Docteur phil., Universitat Oberta de Catalunya (UOC).

## **Origine et évolution du concept de Pays Catalans : langue, histoire, culture, politique et droit**

La dénomination Pays Catalans reste un terme très ambigu. Il désigne un ensemble de territoires situés à l'ouest de la Méditerranée et actuellement divisés en plusieurs États : l'Espagne, la France, l'Andorre et l'Italie. Apparu à la fin du XIXe siècle, le concept perdure encore aujourd'hui, bien qu'il ait acquis des significations et des nuances différentes en fonction des personnes et des époques. Pour certains, il fait référence à une communauté culturelle historique fondée principalement sur une langue commune ; pour d'autres, il désigne le cadre géostratégique à partir duquel développer un projet politique national.

Dans tous les cas, il s'agit d'un concept qui remet en question la construction d'une Europe basée sur les États-nations et, pour cette raison, il a fonctionné comme un réulsif transformateur pour un secteur de la société, tout en gagnant de fervents détracteurs. Comme nous le verrons, bien que le Pays Catalan n'ait jamais eu de personnalité juridique, le droit a joué un rôle fondamental dans sa conceptualisation et son développement.

# PIERRE LUNEL

Professeur de droit et écrivain.

## **Histoire, culture et autonomie : le fait catalan**

La Catalogne vient souvent sur le devant de la scène espagnole et européenne. Par sa petitesse, elle semble aller en rebours du sens de l'histoire européenne d'aujourd'hui, qui est plutôt méfiante à l'égard des nationalismes provinciaux.

Cependant, comme dans les cas de l'Écosse et d'autres entités, la profondeur de son histoire, la réalité de sa culture et sa place dans la civilisation en font à la fois un défi et une espérance. En quoi peut-elle être considérée comme une nation ? Pourquoi la constitution espagnole de 1978, qui crée les « autonomies » et qui se rapproche d'un modèle fédéral sans en être tout à fait un, apparaît-elle insuffisante à certains, et à d'autres incompatible avec l'idée d'une « nation » catalane ? Et celle-ci, d'ailleurs, existe-t-elle ? On verra quelles sont les pistes pour l'avenir qui s'esquissent à travers les bouleversements de ces dernières années. On analysera les pouvoirs de la Généralitat de Catalunya, jusqu'où vont-ils, et jusqu'où pourraient-ils aller, jusqu'à mettre au défi l'unité espagnole et la cohésion entre les Catalans eux-mêmes.